garni d'un tuyau, moyennant quatre cordes de bois de chauffage. Le 4 mars 1694, elle comparaît devant le bailli à la requête du maçon Jean Mars. Le 21 mars 1694, au nom des héritiers de son premier mariage, elle vend à Antoine Boyer et Pierre Perras une terre de cinq arpents de front par vingt arpents de profondeur à la prairie Saint-Lambert. Elle en obtient 600 livres. Elle règle ses comptes avec son gendre et associé Claude Dudevoir. Ils mettent fin à leur association. Son gendre lui doit 1456 livres 6 sols et 4 deniers. Le même jour, ce dernier contracte une obligation de 1500 livres à son égard. Le 14 janvier 1696, le couvreur Jean Tournois lui doit quatre-vingt-dix minots de blé et quatorze minots de pois. Pour couvrir les arrérages de dix-sept années des cens et rentes d'une terre de deux arpents de front par vingt arpents de profondeur ayant appartenu à son second mari, au Sault Saint-Louis, elle la cède aux Sulpiciens le 8 mars 1697. Les marguilliers de la Fabrique lui louent un banc à main droite dans l'église en entrant, au prix de 60 livres, plus 10 livres par année. Elle donne quittance à Jean Tournois pour son emprunt de blé et de pois, le 30 mars 1698. Le 20 août 1699, au lit et malade dans sa maison de la rue Outaouaise, elle dicte son testament au notaire Adhémar. Elle demande qu'on paie 65 livres pour son service et pour les luminaires. Elle lègue 150 livres aux Récollets pour la construction de leur église et pour cinquante messes de « requiem » pour le repos de son âme. Elle lègue 100 livres au curé de la paroisse et 500 livres pour faire dire cinq cents messes de « requiem » pour le repos de son âme. Ces messes seront dites à raison de cent par année. Toutes ces sommes seront prises à même les 1500 livres que son gendre Claude Dudevoir lui doit. Elle donne au sieur de Tonty la somme de 300 livres dont 200 livres pour couvrir la dette de la veuve de Mathurin Moquin. Elle décède à Montréal le 5 septembre 1699 et y est inhumée le lendemain.

ANQ GN Basset 02-01-1659; Maugue 06-02-1678; 07-02-1678; 02-11-1684; 10-07-1686; 01-08-1686; 22-09-1693; Adhémar 06-11-1687 (2); 01-03-1688; 24-03-1689; 08-11-1689; 22-01-1690; 11-08-1690; 09-02-1691; 29-04-1691; 13-10-1691; 12-01-1692; 05-03-1692; 16-05-1692; 26-05-1692; 03-08-1692; 10-09-1692; 21-12-1693; 21-03-1694; 11-08-1695 (2); 14-01-1696; 08-03-1697; 16-09-1697; 20-08-1699. BM 02-09-1689; 04-03-1694.

PAGE Antoine (c.1666-1753) (LEPAGE) dit Saint-Antoine

Nous ignorons la filiation et le lieu d'origine de cet ancêtre qui épouse, vers 1698, Madeleine Colin, née à Longueuil le jeudi 8 mai 1681, fille de Mathurin Colin et de Jacqueline Labbé. De leur union naissent seize enfants

Il s'établit à Longueuil. Le 18 décembre 1702, le seigneur Lemoine de Longueuil lui concède une terre de quarante arpents en superficie dans sa seigneurie. Le 19 avril 1703, pour solde de tous ses comptes, il doit 110 livres 13 sols et 7 deniers à François Ardouin. Il en obtient quittance le 13 octobre 1703. Il se présente en justice le 7 octobre 1707 et a gain de cause contre Isabelle Godillon, veuve Nivernois, dont un des cochons a mordu son bœuf. La veuve Nivernois est con-

damnée à payer les frais déboursés et le temps perdu dans cette affaire. Il lui donne quittance le 16 octobre suivant. Charles Lemoine de Longueuil lui concède, le premier octobre 1716, quatre-vingts arpents de terre en superficie, joignant la terre qu'il possède déjà à Longueuil. Le 13 février 1731, suite à un jugement du 5 décembre 1730, il règle une dette de 16 livres envers Jean-Baptiste Laleu. Le 17 février 1642, pour aider son fils Joseph à s'établir, il lui cède en avance sur ce qu'il doit toucher comme héritage un demi-arpent de terre par soixante arpents de profondeur. Le 17 juin 1746, il en fait autant pour son fils Pierre. Le 23 septembre suivant, il contracte une obligation de 80 livres envers son fils Pierre, pour la construction d'une étable. Il vend sa maison de pierre de trente pieds par vingt pieds, le 20 janvier 1747, à son fils Pierre au prix de 400 livres. Le 15 novembre 1748, avec l'assentiment de son épouse, il loue pour six ans à leurs fils Joseph et Pierre, leur terre de deux arpents de front par soixante arpents de profondeur à Longueuil, moyennant deux cents minots de blé, un cochon de dix-huit mois, dix minots de pois, quatre minots d'avoine et une moitié de vache par année. Il décède à Longueuil le 12 février 1753 et y est inhumé le lendemain.

ANQ GN Raimbault 18-12-1702; Adhémar A. 19-04-1703; 07-10-1707; 16-10-1707; Raimbault 01-10-1716; Raimbault fils 13-02-1731; Simonet 17-06-1742; 17-06-1746; 23-09-1746; 20-01-1747; 15-11-1748.

PAGÉ Raymond (c.1602-1683) dit Quercy

Nous ignorons la filiation et le lieu d'origine de cet ancêtre qui épouse en France, vers 1641, Madeleine Bergeron, de filiation et d'origine inconnues. De leur union naissent six enfants. Il est l'oncle de Jacques Largillier.

Son surnom de Quercy nous porte à croire qu'il venait de cette région de France. On le retrouve au pays le 10 août 1649 quand Pierre Lépine contracte une obligation de 11 livres et 9 sols à son égard, qu'il promet de lui rembourser au retour de son voyage chez les Hurons. Il s'établit à Québec avec ses enfants et on le qualifie de maître menuisier. Le 26 décembre 1649, Thomas Dufresnil lui vend une terre de cinq arpents de front à Château-Richer pour la somme de 400 livres payables en France à la Saint-Michel de l'année 1650. Le même jour, il passe un marché avec ce même Thomas Dufresnil, à qui il promet 110 livres par arpent de terre qu'il lui défrichera. Le 31 juillet 1650, Flour Boujonnier lui cède son serviteur, nommé Barré, pour les deux années qui lui restent à son service, à raison de 36 livres par année. Comme ce serviteur doit 69 livres et 10 sols à Flour Boujonnier, il lui rembourse cette somme en son nom. Il possède une maison sur la Grande-Allée. Le premier novembre 1650, il la vend 450 livres à Christophe Crevier. Le 12 novembre suivant, Olivier Le Tardif lui fait don de deux arpents de terre de front par une lieue et demie de profondeur sur la terre appelée vulgairement « de Belleborne ». Le même jour, il passe un marché avec Maurice Arrivé et Pierre Tourmente. Ces derniers s'engagent